

Fonds de métaux précieux Sentry - Série O 25 juin 2020

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de métaux précieux Sentry (le «fonds») que vous devez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. au 1-800-792-9355 ou à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	CA 18080	Gestionnaire du fonds :	CI Investments Inc.
Date de création de la série :	30 janvier 2019	Gestionnaire de portefeuille :	CI Investments Inc.
Valeur totale du fonds au 30 avril 2020 :	213,06 millions \$	Distributions :	Revenu et gains en capital (s'il y a lieu), chaque décembre. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires, à moins que vous ne demandiez de les recevoir en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,24 %	Placement minimal :	Initial 100 000 \$/5 000 \$ (subsequent)

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds de métaux précieux Sentry cherche à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés qui exercent des activités dans le secteur des métaux précieux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

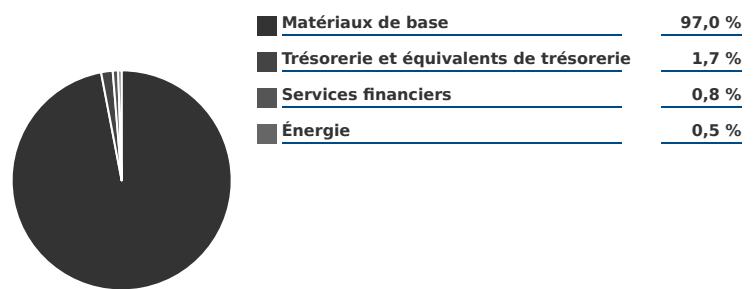
Dix principaux placements (au 30 avril 2020)

1. Kirkland Lake Gold Ltd.	8,90 %
2. Mines Agnico-Eagle Ltée	7,92 %
3. Redevances Aurifères Osisko Ltée	7,70 %
4. Sandstorm Gold Ltd.	6,96 %
5. Alacer Gold Corp.	6,85 %
6. Wheaton Precious Metals Corp.	6,82 %
7. K92 Mining Inc.	5,90 %
8. Newmont Mining Corp.	5,11 %
9. Guyana Goldfields Inc.	4,80 %
10. Silvercrest Metals Inc.	4,54 %

Pourcentage total des dix principaux placements 65,50 %

Nombre total de placements 38

Répartition des placements (au 30 avril 2020)



Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la «volatilité».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

CI Investments Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est élevé.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique «Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?» dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de série O du fonds au cours de la dernière année, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible, car la série O du fonds est disponible depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible, car la série O du fonds est disponible depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 \$ dans les titres de série O du fonds à la date de création de la série détenait 1 198 \$ au 30 avril 2020, ce qui donne un rendement annuel composé de 15,6 %.

À qui ce fonds est-il destiné?

Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- êtes disposé à accepter un niveau de risque élevé
- cherchez un OPC de croissance investissant dans le secteur des métaux précieux
- cherchez à diversifier davantage votre portefeuille de placements
- prévoyez conserver votre placement à long terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Si vous détenez le fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série O du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables lorsque vous détenez des titres de série O du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série.

Au 31 mars 2020, les frais des titres de série O du fonds s'élevaient à 1,46 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG)	
Il s'agit du total des frais d'administration et certains frais du fonds de la série.	0,24 %
Ratio des frais d'opérations (RFO)	
Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	1,22 %
Frais du fonds	1,46 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant lorsque vous détenez des titres de série O du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Des frais pouvant atteindre 2,00 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez, si nous établissons que vous avez effectué des opérations à court terme inappropriées. Ces frais sont remis au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut demander jusqu'à 2,00 % de la valeur des titres que vous échangez contre des titres d'un autre fonds que nous gérons.
Frais en cas de chèque sans provision	Si un paiement est refusé par votre banque pour quelque raison que ce soit, nous vous réclamerons des frais de 25 \$.
Frais de gestion de la série O	Vous payez directement à nous des frais de gestion pouvant atteindre 0,825 % de la valeur liquidative de votre placement dans les titres de série O du fonds. Des réductions de frais de gestion peuvent s'appliquer dans certaines circonstances. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant.
Frais de service de la série O	Vous pourriez devoir payer des frais de service de série O qui sont négociés entre vous et votre représentant (agissant pour le compte de la société du représentant) et qui pourraient être perçus par nous, au nom de la société de votre représentant, (dans le cadre d'un rachat (sans frais) trimestriel de tels titres de votre compte correspondant au montant des frais de service). Les frais de service ne devraient pas être plus de 1,25 % de la valeur moyenne de l'actif net des titres de la série O du fonds que vous détenez dans votre compte.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec CI Investments Inc. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

CI Investments Inc.
2, rue Queen Est, 20e étage
Toronto (Ontario) M5C 3G7
Tél. : 1-800-792-9355
servicefrancais@ci.com
www.ci.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.